

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



*Bureau de développement
des télécommunications*

T E L E F A X

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56
Gr4: +41 22 730 65 00

Date: 3 août 2009

Heure:

Page 1/

Réf.: LDC/DM

A: Tous les Etats Membres de l'UIT de la région Afrique
centrale et les Membres du Secteur UIT-D

Fax:

Pour répondre:

Contact: Cosmas Zavazava,
Chef, PMA, PEID et télécommunications d'urgence

A. élec.: cosmas.zavazava@itu.int

Fax: +41 22 730 5484 Tél.: +41 22 730 5447

Objet: Atelier de formation sur les télécommunications d'urgence,
Sao Tomé-et-Principe, 21-25 septembre 2009

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre administration/organisation à un atelier sur les télécommunications d'urgence, organisé par le Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications, à l'invitation du Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe. Cet atelier se tient dans le contexte de plusieurs catastrophes (inondations, tremblements de terre et cyclones) qui ont récemment frappé différentes régions du monde.

A sa Conférence mondiale de développement des télécommunications tenue à Doha (Qatar), du 7 au 15 mars 2006, le Secteur du développement (UIT-D) de l'Union internationale des télécommunications a adopté la Résolution 34 "Rôle des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication dans l'alerte rapide et l'atténuation des effets des catastrophes, et dans l'aide humanitaire". L'UIT-D est invité, aux termes de cette résolution, à apporter un appui aux administrations dans leurs travaux sur les télécommunications d'urgence et sur la mise en oeuvre de la Convention de Tampere. De plus, la Résolution 36 "Les télécommunications/technologies de l'information et de la communication au service de l'aide humanitaire", adoptée par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT réunie du 6 au 24 novembre 2006 à Antalya (Turquie), appelle l'UIT à aider les Etats Membres à élaborer les modalités pratiques de mise en oeuvre de la Convention de Tampere. En 2008, l'UIT a organisé et tenu à Kigali (Rwanda) un atelier sous-régional pour l'Afrique centrale sur le rôle des télécommunications/TIC dans la gestion des catastrophes.

Pour la première fois, les participants recevront une formation pratique à la mise en service et à l'utilisation de terminaux satellitaires pour les secours en cas de catastrophe.

Le but de cet atelier, qui se tiendra du 21 au 25 septembre 2009, est de regrouper tous les acteurs de la gestion des catastrophes dans chacun des pays de la région Afrique centrale.

La délégation de votre pays devrait idéalement comprendre des fonctionnaires:

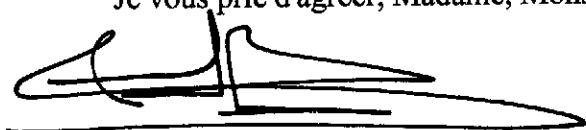
- du Ministère des postes et télécommunications;
- d'autres organismes gouvernementaux (en charge de la gestion des catastrophes, de l'immigration, des douanes et de la protection civile);
- du Ministère des affaires étrangères; et
- de l'organisme de réglementation des télécommunications.

Les invitations devant être adressées à ces entités et la composition finale de la délégation de votre pays sont laissées à la discrétion et à la décision de votre ministère. Vos représentants auront l'occasion de contribuer aux réunions-débats, conformément au programme provisoire, et d'intervenir en cas de besoin pendant les autres séances. Une interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français.

Vous trouverez ci-joint un programme provisoire, un formulaire d'inscription un formulaire de demande de bourse. Nous vous invitons à renvoyer les formulaires d'inscription et de demande de bourse dans les délais indiqués. L'UIT met à disposition pour cet atelier des bourses, en nombre limité, qui seront accordées aux participants des pays les moins avancés et à ceux qui feront des présentations. Des informations supplémentaires concernant la réunion seront affichées sur le site web de l'UIT/BDT consacré aux télécommunications d'urgence: <http://www.itu.int/ITU-D/emergencytelecoms/events>.

Bien que l'on ne puisse prévenir totalement tous les risques, qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine, les TIC peuvent contribuer à en atténuer les effets et à éviter qu'ils ne se transforment en catastrophes qui freinent le développement durable. Je compte donc sur la présence d'un grand nombre d'experts de votre pays pour participer à cet événement important et enrichir les débats.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Sami Al Basheer Al Morshid

Directeur

Annexes: Programme provisoire
Formulaire d'inscription
Formulaire de demande de bourse
Note d'information